

Initiatives ministérielles

La prochaine fois, les Canadiens n'auront pas à se faire de souci, car s'ils votent pour un gouvernement réformiste, ce régime de retraite, indépendamment de ce que dit le projet de loi, sera éliminé purement et simplement. Nous aurons un régime de retraite qui sera juste et qui prévoira que l'État versera le même montant que les députés, au lieu de verser quatre fois plus, comme c'est le cas actuellement, pour créer ce régime en or que nous avons aujourd'hui.

Laissez-moi vous lire une ou deux lettres. Il est presque triste d'avoir à lire une lettre comme celle-là, mais je vais en lire un petit bout pour montrer ce que nos électeurs pensent du régime de retraite des députés. Cette lettre, qui a été adressée à mon bureau de Chilliwack, dit ceci:

En 1950, alors que j'avais 19 ans, je travaillais comme apprenti et je gagnais un dollar de l'heure. Lorsque le Canada a demandé des volontaires pour la guerre de Corée, je me suis enrôlé. J'ai passé deux ans dans les tranchées et, bien souvent, je me suis demandé si j'allais voir le soleil se lever le matin suivant. Beaucoup de mes camarades y sont restés.

J'ai continué à servir mon pays pendant 15 ans encore, jusqu'à ce que je devienne diabétique et que je sois contraint de prendre ma retraite des forces armées. Pour tous mes services, je reçois 142 \$ par mois.

Il y a trois ans, j'ai perdu une jambe et je ne peux plus travailler. Maintenant, ma pension est indexée, et je reçois 580 \$ par mois.

Un député qui sert pendant six ans reçoit un bon salaire et de nombreux avantages sociaux. S'il n'est pas réélu après cela, il a droit à une pension. . .

—en vertu de l'ancien régime auquel ont droit de nombreux députés qui siègent sur les banquettes ministérielles—

. . . de 40 000 \$ par an qui est déjà indexée. Comment peut-on justifier une chose pareille? Ma femme et moi avons travaillé dur toute notre vie pour élever six enfants et contribuer à bâtir une meilleure vie pour nous-mêmes et nos concitoyens.

Comment se fait-il que mes 16 ans de service dans l'armée ne valent que 142 \$ par mois, alors que les six ans de service d'un député valent 3 000 \$ par mois?

Si l'on nous mettait au défi de débattre de cette question en public et si je présentais cette lettre, quelle serait la réponse des députés libéraux? C'est pour ça qu'ils refusent d'en parler à l'extérieur de la Chambre, et c'est triste. Comment peut-on regarder un ancien combattant comme celui-là dans les yeux, un homme qui a perdu une jambe et qui est incapable de travailler et lui dire de s'arranger pour survivre avec 500 \$ par mois et de payer nos pensions avec ses impôts? J'en ai dit assez.

M. Mike Scott (Skeena, Réf.): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour parler des pensions de retraite des députés et je suis profondément troublé. Il est bien connu que mes collègues et moi-même sommes opposés au régime de retraite des députés et que nous refusons d'y souscrire.

Ce qui me bouleverse particulièrement aujourd'hui, c'est la façon dont le gouvernement utilise l'attribution de temps pour faire passer ce projet de loi et quelques autres à la Chambre à toute vapeur et sans débat adéquat. C'est un abus flagrant de notre système parlementaire.

Dans le cas du régime de retraite, je ferai comme toujours quand je parle des projets de loi à la Chambre, je me reporterai aux observations du vérificateur général sur ce que le gouvernement devrait faire au sujet des dépenses. Il devrait rendre des comptes. Il devrait fixer des objectifs et déterminer les critères qui serviront à mesurer si les dépenses ont permis d'atteindre les

objectifs. Quel est donc l'objectif de ce régime de retraite? Quel est son but et atteint-il ce but?

Lors de la création du gouvernement américain, il y a deux siècles environ, les gens ont tenu un débat public très animé pour déterminer si les législateurs devaient être payés. Certains disaient que oui, car sinon, seuls les riches pourraient s'engager dans la politique. D'autres affirmaient que non, car la politique ne devait pas attirer ceux qui croyaient y trouver un mode de vie confortable s'ils avaient les qualités requises.

• (1615)

La décision semble évidente maintenant, mais à cette époque, la politique n'était pas une occupation à temps plein. Les législatures duraient moins longtemps, les législateurs siégeaient moins souvent et ils légiféraient beaucoup moins. Les Canadiens aimeraient peut-être retourner à cette époque. En 1867, les députés canadiens gagnaient 6 \$ par jour. Les choses ont bien changé. Nous avons maintenant des politiciens professionnels. Voilà où nous a menés la décision de bien les payer.

Cette situation présente des avantages et des inconvénients. Du côté des inconvénients, un trop grand nombre de députés n'ont jamais occupé un véritable emploi. Je ne dis pas qu'il est toujours mauvais d'être un politicien professionnel. Nous avons besoin de gens qui savent comment faire les choses et comprennent les rouages du système parlementaire. Je suppose qu'il est bon que certaines personnes puissent faire de la politique à temps plein, en tant que carrière, mais il ne faut pas abuser des bonnes choses.

De toute façon, on a décidé de payer des politiciens pour qu'il n'y ait pas d'obstacles, sur le plan financier, à l'occupation d'une charge publique. Cela peut se défendre, et cela a donné des résultats qui étaient prévisibles. Les députés sont assez bien payés aujourd'hui. Nous ne sommes pas aussi bien payés que certaines personnes le croient, même si mon collègue de Calgary—Centre a dit, récemment, que nous sommes payés plus qu'il ne paraît. Nous sommes raisonnablement bien payés pour que nous puissions nous consacrer à temps plein à notre travail et, en toute honnêteté, que nous soyons moins faciles à corrompre. Franchement, c'est de l'argent bien dépensé. Des députés qui se battent pour survivre et tenir les loups éloignés de leur porte sont, de toute évidence, plus susceptibles de faire l'objet de sollicitations inappropriées. Nous avons de bonnes raisons de payer les politiciens, et de les payer raisonnablement bien.

Qu'en est-il du régime de retraite? Pourquoi avons-nous ce régime de retraite, et pourquoi est-il si généreux? Il est évident que le but du régime de retraite est de permettre aux gens de poursuivre une carrière en sachant que, lorsqu'elle prendra fin, ils ne manqueront de rien. C'est pour cette raison que les entreprises du secteur privé offrent des régimes de retraite, et c'est tout à fait raisonnable.

Personne ne remet en question le fait que l'on veuille doter les députés d'un régime de retraite, comme mon collègue vient tout juste de le souligner. La vraie question à laquelle nous devons répondre aujourd'hui est celle-ci: Avons-nous de bonnes raisons d'offrir aux députés un régime de retraite qui soit si généreux comparativement à leur salaire, comparativement à ce qui existe dans le secteur privé et comparativement à ce qui est offert aux autres Canadiens? Autrement dit: Avons-nous de bonnes raisons de structurer les récompenses offertes aux politiciens de manière